COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

QUARTIERS PARC DU CHÂTEAU/GARE/PORT-PREMIER

ÉLUE DE QUARTIER : MARIÈME GADIO

Le Conseil de quartier du Parc du Château/Gare/Port 1er s'est tenu le lundi 19 mai à l'école Frédéric-Joliot-Curie présidé par Marième Gadio, adjointe au Maire déléguée à l'emploi, l'insertion et élue du quartier Parc du Château/Gare/Port-Premier et Concorde/Croix-Blanche. Cette réunion a réuni habitants, services municipaux et élus autour d'un objectif commun : échanger sur les problématiques locales, rendre compte des actions en cours et recueillir les attentes des riverains.

Dans un climat participatif et respectueux, plusieurs thématiques majeures ont été abordées, témoignant de l'implication des habitants dans la vie du quartier. Les échanges ont principalement porté sur quatre axes prioritaires : la sécurité publique, les initiatives éducatives, les questions d'aménagement urbain, ainsi que divers projets structurants.

Les élus présents ont apporté des réponses précises aux interrogations, tout en rappelant les démarches en cours et les dispositifs existants. Ce compte rendu vise à restituer de manière synthétique mais fidèle l'ensemble des échanges, en soulignant les réponses apportées et les engagements pris par la municipalité.

Ordre du jour

- **Accueil et présentation des intervenants**
- **Actions pour l'amélioration de la vie quotidienne**
  Cadre de vie, lutte contre les nuisances,
  Cité Educative, animations sportives, culturelles...
- **Projets d'aménagements urbains**
  Place Anatole-France, marché temporaire de la Patte d'oie, Hôtel de Ville...
- **Débats et questions diverses**
  Échanges ouverts sur des sujets variés soulevés par les habitants, suivis de réponses et de propositions concrètes.

Lundi 19 mai 2025 à 19h

École Frédéric-Joliot-Curie
Avenue Frédéric-Joliot-Curie

Vigneux sur seine

PROJETS 2024-2032

Aire de jeux pédagogique au parc du Gros-Buisson

Conçue pour s'intégrer au parc, elle comprend des structures ludiques sur le thème des animaux, dans des tons doux (vert, marron), avec un sol en gazon synthétique et une clôture en bois assurant la sécurité des enfants.
Des arbres seront plantés pour offrir des zones d'ombre naturelles, avec un parcours de motricité « Chenille », un carrousel, des jeux à ressorts (Chouette, Caméléon, Abeille) et un tableau ludique pour les enfants.

Rénovation de l'Hôtel de Ville

Une nouvelle entrée : Extension du hall pour améliorer les conditions d'accueil et notamment à destination des personnes en situation de handicap. Le hall, largement vitré, participe à ouvrir l'édifice sur la Ville.

Un « guichet unique » : Pour améliorer la gestion de la relation aux citoyens, le guichet unique centralisera en un seul point « d'accueil » un certain nombre de démarches au service de l'administré.

Espaces vert : Agrandir et requalifier entièrement le parvis pour en faire un véritable lieu de circulation et d'échanges, en introduisant des espaces verts composés en gradines, tout en conservant le grand conifère existant.

Espace santé-sportif au Clos de la Régale

Offrir à tous la possibilité de pratiquer une activité physique dans un cadre chaleureux et inclusif.

Un espace sportif moderne, sécurisé et accessible.
Doté d'agrès robustes et faciles à utiliser, il propose une large gamme d'exercices de cardio-fitness et de renforcement musculaire.

Un espace ludique

- **Accessibilité universelle** : adapté aux juniors, séniors, personnes à mobilité réduite,
- **Un espace sécurisé** : une véritable salle de sport en plein air,
- **Un équipement écoresponsable** : conçu avec des matériaux durables certifiés FSC® et PEFC®.
- **Horaires** (sous réserve de l'évolution des usages) :
  - du 1er novembre au 28 février : 9h-17h
  - du 1er mars au 31 octobre : 9h-19h

Relocalisation temporaire du marché

« Une décision concertée et collégiale »
En déplaçant le marché, l'objectif est de préserver l'accessibilité du marché et de garantir la continuité sans interruption majeure, afin de ne pas nuire aux commerçants et aux consommateurs, et de maintenir l'activité économique locale.

A l'initiative de l'union des commerçants, une concertation a été menée pour déterminer le choix du jour de marché.
Les études de faisabilité technique sont toujours en cours. L'implantation est définie à la Place du 14 Juillet, l'ensemble des dispositions techniques (branchements électriques, réseaux…) est en cours de chiffrage.

Réaménagement de la place Anatole France

Dans le cadre de la démolition de halle du marché, les objectifs sont :

- Maintenir l'îlot central en réduisant son emprise
- Redimensionner la chaussée pour l'adapter aux besoins et garantir une circulation sécurisée et plus fluide,
- Conserver du stationnement pour permettre le maintien des commerces et les redynamiser,
- Remise aux normes des trottoirs,
- Intégrer une circulation cyclable sécurisée,
- Revoir la signalisation et les marquages pour renforcer la sécurité de tous les usagers,
- Aménager un îlot végétalisé.

Lac Montalbot

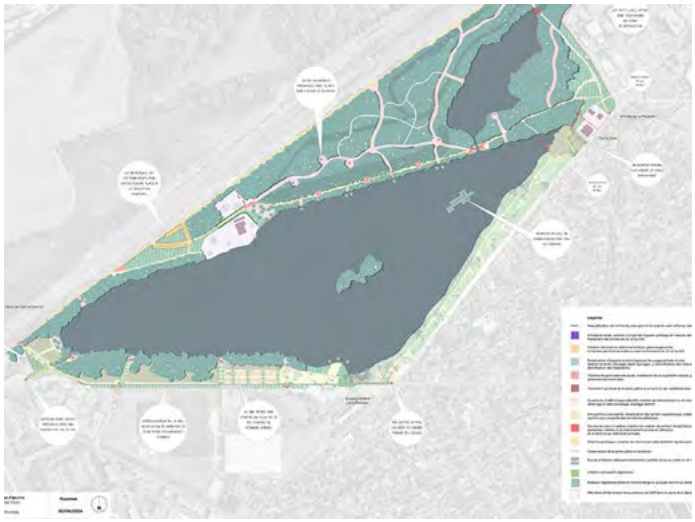

Le projet prévoit la boucle complète du lac.
Une passerelle flottante (au droit du Delta Club) devrait être réalisée. Outre la renaturation et la restauration des berges et des milieux aquatiques, le SyAGE assurera également la dépollution de la petite fosse Montalbot, concomitante au nord du lac.

Ces travaux permettront de prévenir et de lutter contre les inondations pluviales et fluviales (mur barrage Montalbot, vannes et poste anti-crue), à déconnecter les eaux usées des mauvais branchements afin qu'elles n'aillent plus dans la petite fosse, via le ru d'Oly pour réduire les pollutions, mais aussi à réguler les eaux de ruissellement depuis la forêt de Sénart pour limiter également les pollutions.

Création de la ZAC de la Place du 8 mai 1945

Calendrier prévisionnel

- Démolition de la Tour Charon : septembre 2025 (durée prévisionnelle : 6 mois)
- Relocalisation provisoire du marché, de la salle Ambroise Croizat, et du centre commercial : fin 2025
- Requalification et résidentialisation des logements par Les Résidences Yvelines Essonnes : mi-2026 – fin 2027
- Constructions des premiers lots : fin 2027
- Aménagement des espaces publics : 2026 – 2030

Programme

- Démolition de la Tour Charon (79 logements)
- 198 nouveaux logements en accession
- Réhabilitation et résidentialisation de 200 logements sociaux (Les Résidences Yvelines Essonne)
- Reconstitution du pôle Ambroise Croizat (145 m²)
- Création d'un pôle de Santé / Petite enfance (1 000m²) en rez-de-chaussée des bâtiments avec : PMI, Pôle médical, Crèche, Commerces (300 m²), Création d'un square paysager (4 000m²)
- Une nouvelle place de marché végétalisée (2 000m²), devant le futur équipement culturel (conservatoire, bibliothèque, salle de spectacle) : Choix de l'architecte prévu durant le mois de juillet.
- Requalification de l'escape autour du monument de la Resistance.

DÉBAT - QUESTIONS/RÉPONSES

■■■ SÉCURITÉ

Les habitants ont demandé quelle est la démarche pour accéder aux images de la vidéosurveillance en cas d'incident.

La police municipale a expliqué que la procédure comprend :
• Le dépôt de plainte par la victime,
• La demande de visualisation des images auprès du commissariat,
• La réquisition officielle de la Police Nationale auprès de la Police Municipale.
Les images sont conservées pendant un mois maximum.

Une habitante a signalé des stationnements en double file générant des conflits, et demandé un renforcement des contrôles et verbalisations à la gare de Vigneux-sur-Seine.
Un témoin a aussi rapporté une agression liée à un différend avec un automobiliste stationné en double file alors qu'il circulait à vélo.

La Police Municipale a assuré que ces signalements étaient pris en compte et qu'une vigilance accrue serait mise en place.

Les habitants ont signalé des attroupements nocturnes bruyants au Parvis des Droits de l'Homme.

La Police Municipale a confirmé ses interventions régulières et la sensibilisation des jeunes pour limiter les nuisances, avec des passages fréquents programmés.

■■■ PROJETS/CADRE DE VIE/AUTRE

Les participants ont demandé des précisions sur les objectifs de la cité éducative.

L'élue a expliqué qu'elle vise à promouvoir la citoyenneté, l'éducation, et à développer des projets concrets pour les jeunes, notamment via des actions autour du savoir-vivre, du sport et de l'écologie.

Des questions ont été posées sur la durée de mise en œuvre.

L'élue a précisé que le label « cité éducative » est un dispositif étatique nécessitant plusieurs années de préparation. La ville met en place un programme de réussite éducative, en partenariat avec les collèges, pour lutter contre le décrochage scolaire et encourager l'engagement des jeunes.

Lac Montablot : Un habitant a signalé un espace vide de 2 mètres près du parking du Delta Club.

L'élu au cadre de vie a pris note et prévoit d'intervenir.

À la suite des inondations et pollutions de 2016, les habitants ont demandé où en sont les travaux.

Il a été rappelé que des installations de pompes sont en cours et qu'un suivi municipal est assuré pour mieux gérer ces risques.

Les participants ont demandé des informations sur l'incendie de l'aire de jeux du Parc du Gros Buisson.

L'élue a indiqué que l'enquête est toujours en cours et les auteurs n'ont pas encore été identifiés.

Bungalows devant la bibliothèque : Les habitants ont interrogé sur la présence de bungalows.

L'élue a précisé qu'ils sont installés temporairement faute de place au conservatoire, afin d'améliorer l'accueil des usagers.

Des questions ont été posées sur le projet de médiathèque.

L'élue a indiqué que la bibliothèque actuelle restera provisoirement sur place et que le nouveau projet, piloté par l'agglomération, est en cours depuis plusieurs années. Les modules installés sont modulables et pourront être déplacés pendant les travaux.

Déplacement du marché de la Patte d'Oie

Les habitants ont demandé des précisions sur le projet de déplacement du marché de la Patte d'Oie.
L'élue informe qu'une enquête est en cours pour déterminer jours et modalités. Le marché sera provisoirement déplacé sur la place du 14 Juillet, avec une logistique respectant les normes de sécurité (chaîne froide, eau, électricité). Une concertation avec commerçants et habitants est prévue.

Les participants ont demandé que la ville engage des discussions avec la société Giroud pour revoir à la baisse les tarifs des emplacements. Ils ont également souhaité savoir s'il était possible de changer de prestataire.
L'élue a pris note de cette demande.

Les habitants ont demandé où en était le projet de piste cyclable à Vigneux-sur-Seine.

L'élue ont répondu que le projet est en cours d'étude et de mise en œuvre.

Cette réunion a permis aux habitants d'exprimer leurs préoccupations et d'obtenir des réponses précises des représentants municipaux. La sécurité reste une priorité, avec des actions concrètes sur la vidéosurveillance et la verbalisation. La cité éducative progresse avec des actions ciblées pour les jeunes. Les questions d'aménagement et d'environnement sont suivies avec attention, tandis que des réflexions sur l'organisation urbaine et la mobilité associent habitants et commerçants. Un suivi régulier et une prochaine réunion permettront de faire le point sur les avancées.

PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER

Lundi 24 novembre à 19h
à l'école Frédéric-Joliot-Curie
Avenue Frédéric-Joliot-Curie

Les atouts des conseils de quartier

Associer les habitants à la vie et à l'avenir de leur quartier

Améliorer la qualité de l'action publique

Écouter, suggérer et dialoguer ensemble

Scanner pour la télécharger

Contact : 01 69 83 56 21 / democratieparticipative@vigneux91.fr
www.vigneux91.fr